

Seul le texte prononcé fait foi

Conférence de presse du SECO du 23 juin 2015

Assez de réglementations, place aux garanties pour les entreprises!

Roland A. Müller, directeur de l'Union patronale suisse

Mesdames, Messieurs,

Est-il nécessaire de préciser que l'économie suisse vit des moments difficiles. Dans les mois à venir, nous nous attendons à la disparition de quelque 30 000 emplois si le cours du franc par rapport à l'euro reste à 1.05. Depuis l'abolition du taux plancher, les entrées de commandes des entreprises helvétiques accusent de fortes baisses, situées entre 10 et 15%. Même les traditionnels moteurs de croissance que sont l'industrie chimique et pharmaceutique ou le secteur agroalimentaire voient aujourd'hui leurs exportations s'effondrer. La force du franc est certes le principal défi auquel les entreprises suisses sont confrontées. Mais celles-ci ont aussi d'autres préoccupations, dont l'origine est de nature politique et qui appellent des mesures urgentes.

L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, la mise en œuvre poussive de l'art. 121a Cst. et la crainte des employeurs de ne plus pouvoir faire appel à la main-d'œuvre étrangère aussi facilement que précédemment sont autant de freins aux investissements. Aujourd'hui, la Suisse doit faire face non seulement à une augmentation des suppressions d'emplois, mais aussi à un tassement des créations d'emplois. Le recul du nombre d'entreprises étrangères venant s'installer sur sol helvétique est perceptible depuis un certain temps déjà. Il va sans dire que ces évolutions ont un impact sur l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. A plus long terme, si la dynamique du marché du travail est bridée à l'extrême par des réglementations ou des décisions politiques, on risque aussi de voir surgir des problèmes sociaux. Un scénario que nous devons absolument éviter de voir se réaliser. Depuis toujours, la clé du succès de la Suisse et de son marché du travail a été la capacité de s'adapter très rapidement aux changements structurels. Et c'est précisément cette dynamique qu'il faut à tout prix préserver.

Je ne peux que souligner encore et toujours à quel point ce Rapport de l'Observatoire est important de notre point de vue. Les questions de migration sont souvent traitées de manière très émotionnelle dans le discours politique et les médias, sans que les faits y soient véritablement intégrés. C'est extrêmement dangereux. C'est dans ce genre de situation que l'on prend trop rapidement des décisions tout à fait inappropriées tant sur le plan économique que sociétal. Depuis toujours, les grands mouvements migratoires en Suisse ont été à la fois une malédiction et une bénédiction. Malédiction en ce sens qu'un afflux important de nouveaux immigrants occasionne toujours des coûts. Les discussions de fond sur le nombre de personnes que la Suisse peut supporter, sur l'importance des désagréments que la migration peut entraîner pour la population ou enfin sur le paiement de l'addition finale des coûts de la migration sont programmées.

Bénédiction parce qu'une immigration comme celle que nous avons aujourd'hui en Suisse correspond aux besoins de notre économie. Nos besoins en spécialistes ne peuvent être couverts par le seul système éducatif suisse. Et cela ne concerne pas que les ingénieurs ou les médecins. Le manque de spécialistes se fait sentir de manière aiguë dans presque toutes les branches et concerne aussi bien l'artisanat que le secteur des hautes technologies. Le rapport met une fois de plus cette situation en évidence. Il va de soi que l'Union patronale suisse (UPS) soutient les efforts menés par la Confédération pour mieux exploiter le potentiel de main-d'œuvre autochtone. Il importe aussi, dans l'optique de l'UPS,

d'encourager par exemple la réinsertion des femmes dans la vie professionnelle ou l'emploi des seniors. Mais nous ne savons pas – il faut le souligner – si et jusqu'à quel point on peut tirer entièrement profit de ce potentiel.

J'aimerais aussi relever ici que le reproche récurrent selon lequel les entreprises préféreraient recourir à la main-d'œuvre étrangère est absolument faux. L'étude de BAK Basel mentionnée dans le rapport montre que malgré l'importance de la pénurie de main-d'œuvre figurant au nombre des motifs de recrutement, il est très rare que de voir des entreprises lancer explicitement des campagnes de recrutement à l'étranger. Les mesures de promotion régionale, qui sont souvent aussi la cible de critiques, ne jouent qu'un rôle marginal dans l'immigration. Les efforts promotionnels régionaux et nationaux sont responsables de 4 pour cent de l'immigration. Sur ce total, trois quarts environ concernent des régions rurales ou structurellement faibles. Dans ce sens, ces efforts, à caractère complémentaire, sont davantage à saluer qu'à combattre.

Comme l'indique en outre le Rapport de l'Observatoire 2015, le secteur de la santé et celui du social en particulier ont enregistré ces dernières années un fort accroissement de l'emploi grâce aux ressortissants de l'UE/AELE. En outre, de plus en plus de migrants exerçant surtout des professions libérales, scientifiques ou techniques sont venus dans le pays. Là aussi, le reproche adressé à l'économie suisse de chercher à recruter de la main-d'œuvre sans tenir compte des sensibilités des autochtones est infondé. Nombre de migrants qui sont venus en Suisse récemment exercent en majorité des activités particulièrement importantes du point de vue social. Je ne cherche pas ici à jouer les différentes branches d'activité les unes contre les autres. Mais une grande partie des immigrants travaille dans des hôpitaux, dans des institutions de formation ou occupe des fonctions publiques. Le but n'est pas de chercher un bouc émissaire que l'on pourrait rendre responsable des forts mouvements migratoires de ces dernières années. Il s'agit seulement de reconnaître que la migration actuelle est nécessaire pour faire fonctionner les services de santé et de formation ainsi que les systèmes sociaux.

Selon les résultats d'enquête de l'OFS, le recrutement de salariés étrangers par des entreprises suisses découle à raison de quelque 80% d'une pénurie nationale et locale de personnel qualifié adéquats. Ce fait a été confirmé une nouvelle fois cette année par le Rapport de l'Observatoire : en 2014 également, la Suisse a profité d'une immigration que d'autres pays ne peuvent qu'espérer. La migration en provenance de l'UE concerne en premier lieu une migration du travail. L'an dernier, plus de 60% des nouvelles autorisations octroyées à des ressortissants des pays de l'UE/AELE l'ont été à des immigrants venant en Suisse pour y exercer une activité lucrative. Les migrants de l'espace UE/AELE présentent, en moyenne, des qualifications nettement supérieures à celles de la population active résidente. Ainsi entre 2002 et 2014, la part des immigrés au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire dépassait les 50%.

Boris Zürcher a déjà mentionné les effets positifs qui en résultent. La forte immigration des dernières années a eu pour conséquence de ralentir le vieillissement démographique. L'étude de l'OFAS mentionnée dans le rapport est impressionnante. Sans les cotisations des ressortissants immigrés de l'UE/AELE, le résultat de répartition de l'AVS aurait été négatif depuis 2009 déjà. Sans cette immigration, le déficit culminerait à 2,3 milliards de francs. En ce qui concerne l'AI également, les craintes selon lesquelles la libre circulation des personnes aurait pu conduire à une augmentation du nombre d'immigrants bénéficiant de prestations AI ne se sont pas avérées. En réalité, depuis 2002, l'évolution des taux de croissance du nombre de rentiers a reculé pour les personnes de toute nationalité.

Sur la base du rapport, je pourrais encore évoquer toute une série de faits attestant les avantages importants que la migration représente pour la Suisse. Divers indicateurs liés à l'évolution générale des salaires – également mentionnée ici – permettent de conclure à une croissance nettement plus forte des salaires réels par rapport aux années 1990, ainsi qu'à une répartition salariale favorisant une évolution globalement plus équilibrée de ceux-ci. Face à cette immigration, les actifs nationaux n'ont subi

que des effets négatifs marginaux en matière d'emploi et de chômage. L'évolution et la structure des salaires n'ont pas été influencées négativement comme certains le craignaient. Même pour les métiers peu qualifiés, une pression sur les salaires n'a pas été statistiquement démontrée. Un léger effet de frein a cependant été constaté dans les catégories salariales supérieures. Mais cet effet correspond bien plus à un signal de pénurie, qui en dit long sur l'assèchement du marché travail des années 90, qu'il n'est le révélateur de problèmes actuels. En matière de chômage, on n'observe également aucun effet d'éviction des Suisses par des étrangers. Au contraire, le chômage actuel est encore en partie la conséquence de la politique migratoire des années 80 et 90.

Jusqu'à nouvel ordre, nous sommes sollicités sur plusieurs fronts, car tant que l'initiative sur l'immigration de masse (IIM) n'est pas mise en application, le recours à la libre circulation des personnes doit être optimisé. Je parle à dessein d'optimisation, car une plus forte contrainte ou une autre avalanche de nouvelles réglementations réduisent la dynamique du marché du travail. En optimisant ce recours, nous devons veiller à ce que la migration soit toujours étroitement couplée à l'activité professionnelle. Il est désagréable de constater qu'une part substantielle des immigrants en provenance de l'UE/AELE n'a toujours pas travaillé un seul jour.

Le Rapport d'observatoire met aussi le doigt sur quelques vérités intéressantes. La description des différences structurelles du marché de l'emploi entre les régions et les cantons amène à conclure qu'à l'avenir nous devons concéder à ceux-ci une autonomie suffisante en matière de migration. Les problèmes de la Suisse alémanique ne sont pas les mêmes que ceux de la Suisse latine. La région frontalière du Tessin fonctionne autrement que la région frontalière de Bâle ou de Genève. Nous devons en tenir compte lors de la mise en œuvre de l'IIM. Car seuls les "locaux" connaissent effectivement les défis que pose toute migration.

Un important travail collectif reste nécessaire afin d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions constructives le plus rapidement possible. Les incertitudes actuelles sont un véritable poison pour l'économie suisse. Les statistiques nous en montrent déjà de sérieuses conséquences. Les employeurs de Suisse espèrent que ces incertitudes, le plus souvent de nature politique, seront rapidement levées afin que le pays redevienne attractif pour les entreprises. Je vous remercie !

Contact:

Prof. Roland A. Müller
UNION PATRONALE SUISSE
Hegibachstrasse 47, 8032 Zürich
Tél: +41 (0)44 421 17 31; +41 (0)79 220 52 29
mueller@arbeitgeber.ch

L'Union patronale suisse est depuis 1908 la voix des employeurs suisses dans le monde économique et politique, comme auprès du public. Cette association faitière de l'économie suisse fédère quelque 80 associations patronales régionales et sectorielles, de même qu'un certain nombre d'entreprises individuelles. Au total, elle offre ainsi ses services à plus de 100'000 petites, moyennes et grandes entreprises occupant près de 1,8 million de travailleurs issus de tous les secteurs économiques. L'UPS milite pour une économie forte et pour la prospérité de la Suisse. Elle mobilise à cette fin son expertise reconnue, notamment aux chapitres du marché du travail, de la formation et de la politique sociale. L'association est dirigée par Roland A. Müller et présidée par Valentin Vogt.